

Initiatives ministérielles

• (1655)

À partir du moment où il s'agit d'une société enregistrée au niveau du Canada, elle est régie par les lois qui nous gouvernent. Comme le soulignait mon collègue libéral, ce projet de loi va permettre justement à des capitaux étrangers de pouvoir être investis chez nous, de transférer des technologies d'appoint qui sont présentes un peu partout dans le monde et permettre aux travailleurs canadiens et à l'industrie canadienne d'abord d'être compétitifs sur le marché local et sur le marché international, de permettre le maintien d'emplois et justement d'apporter des capitaux qui permettront aux gouvernements, quels qu'ils soient, qu'ils soient provinciaux ou de palier national, de pouvoir donner davantage au niveau de l'économie, au niveau de certains programmes.

Je ne voudrais pas m'étendre plus longtemps sur le sujet, car je sais que mes collègues du Parti libéral appuient le projet de loi. Mon collègue néo-démocrate se demandait pourquoi les Libéraux appuyaient un tel projet de loi. La réponse est fort simple, c'est parce que c'est un projet de loi qui est sensé, qui respecte l'industrie et les Canadiens dans leur autonomie et dans leur identité et qui leur permet justement d'avoir des horizons beaucoup plus vastes et beaucoup plus prospères dans le futur, dans l'industrie pétrolière.

[Traduction]

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, je remercie le député de ses remarques. À l'instar du député de Terre-Neuve, le député qui vient de parler a dit, notamment, que ce projet de loi rendrait possible—s'il vous plaît, ne partez pas. . .

M. Champagne: Je reste. Je ne suis pas de Terre-Neuve.

M. Harvey (Edmonton-Est): Je parle de lui ainsi que de l'autre député. Le projet de loi rendrait possible le transfert au Canada de technologies développées par des entreprises d'autres pays et que nous pouvons utiliser chez nous pour mieux exploiter nos ressources.

Je suppose que le député qui vient tout juste de parler et qui est secrétaire parlementaire est conscient du fait que le Canada jouit actuellement d'une balance commerciale fortement excédentaire dans le domaine de la technologie d'exploitation des champs pétrolifères. En fait, nous sommes parmi les chefs de file dans le monde en ce qui concerne ce genre de technologie. Dans ces domaines qui seraient touchés par le projet de loi, soit les terres du Canada et les champs pétrolifères en mer, nous possédons les technologies de pointe. Ce sont des technologies canadiennes.

Je ne sais pas exactement de quelles technologies voulaient parler le secrétaire parlementaire et le député

de Terre-Neuve quand ils ont dit que ce projet de loi favoriserait davantage les transferts technologiques. Nous avons les technologies. Nous tirons profit de la vente de technologies à d'autres pays.

Je voudrais demander au député s'il y a un lien, à son avis, entre la présentation de ce projet de loi, qui a l'appui du gouvernement et de l'opposition officielle, et le fait que les deux ont reçu de généreux dons de compagnies pétrolières étrangères. Le don qui me vient immédiatement à l'esprit est celui de 49 000 \$, si je ne m'abuse, qu'Imperial Oil a fait aux deux en 1991. Mais les deux touchent des milliers et des milliers de dollars de la part de presque toutes les compagnies pétrolières étrangères qui exercent leur activité au Canada. Je voudrais savoir s'il y a un lien entre les deux.

[Français]

M. Champagne: Monsieur le Président, je pense que mon honorable collègue cherche des problèmes où il n'y en a pas. Je lui dirais ceci: à partir du moment où on dit posséder une grande partie de la technologie, eh bien si on veut poursuivre le développement de cette technologie-là, ça prend des capitaux.

Je ne pense pas qu'il y ait un Canadien sensé qui oserait fermer la porte à des capitaux étrangers qui voudraient investir chez nous, créer des emplois chez nous, permettre à des Canadiens de travailler, quelle que soit la province d'origine, et permettre à la technologie canadienne de pousser davantage parce qu'on veut investir de l'argent dans la recherche et le développement. C'est exactement ce que le projet de loi stipule. Arrêtons de regarder la participation canadienne, mais gardons un contrôle juridique sur la société composée en vertu des lois canadiennes. C'est ce qu'on fait dans ce projet de loi, on ouvre la porte à des capitaux pour pouvoir donner davantage de vision au secteur énergétique canadien, à l'industrie comme telle, et permettre justement de continuer à être *up to date* dans les investissements et dans la façon d'agir.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

• (1700)

Plâit-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.